

MG International

*make pools safer and cleaner**

Rapport de Gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2006



**pour des piscines plus sûres et plus saines*

MG International

ZI ATHELIA II – 220, IMPASSE DU SERPOLET - 13600 La Ciotat - France
SA au capital de 245 803 € - RCS Marseille 2002 B 01104 – Siret 441 743 002 00038

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 19 juin 2007

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions des textes en vigueur et des statuts de la société à l'effet de vous rendre compte des résultats de notre gestion au cours de l'exercice d'une durée exceptionnelle de 17 mois clos le 31 décembre 2006 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice social outre diverses autres propositions

Madame Millot-Pernin, Commissaire aux comptes, vous donnera lecture de ses rapports. Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE CET EXERCICE

■ **L'exercice 2006 a été en tout point exceptionnel.**

Exceptionnel par le chiffre d'affaires, qui a été bien supérieur aux prévisions et lissé sur l'ensemble de l'année. Ce phénomène correspond à l'obligation légale d'équipement par un système de protection, de toutes les piscines privatives à compter du 1 janvier 2006. Cette date d'application au 1^{er} janvier a généré une très forte demande, « hors saison » entre septembre 2005 et mars 2006. Ainsi, la société a connu une activité soutenue tout au long de l'année (pas de saisonnalité contrairement à 2004, 2005 et probablement 2007), et ainsi généré un chiffre d'affaires très sensiblement supérieur aux prévisions (26 M€) annoncées lors de l'introduction en bourse en 2005.

■ **Les chiffres :**

- Chiffre d'affaires de 36.575.869 euros en 2006 pour 17.933.073 euros en 2005 soit une augmentation de 204 % entre 2005 et 2006 (prorata 12 mois 43,97%)
- Marge brute Totale 24.797.945 euros en 2006 pour 11.880.290 euros en 2005, soit une augmentation de 108,73 % entre 2005 et 2006 (prorata 12 mois 47,34%)
- Résultat net comptable de 8.680.242 € en 2006 et de 5.343.433 € en 2005, soit une augmentation de 62.14%, et de 14.69 % en prorata 12 mois.

(NB : Le résultat de l'exercice social se clôturant en 2006, n'est pas grevé par l'impôt sur les sociétés. En effet, le déficit fiscal acquis par le rachat de la SA Vision IQ, permet à MG INTERNATIONAL de l'imputer. Le résultat comptable présenté intègre donc une dotation aux provisions exceptionnelle représentative de l'impôt théorique de 4.002.915 euros- cf. infra concernant la comptabilisation du mali technique de confusion avec Vision IQ).

Il est à noter que les niveaux de marge ont pu être maintenus en 2006 au regard de ceux de 2005 et 2004 (67,81% en 2006 contre 66.25% en 2005 et 52,45% en 2004). En revanche, notre groupe a connu cette année de nouvelles dépenses (due diligences notamment), des frais de développement technique de ses nouvelles technologies, et de l'impact économique de l'opération de communication entreprise cet été et détaillé ci-dessous, qui impactent la valeur ajoutée. Néanmoins, le niveau de rentabilité reste élevé et le niveau de trésorerie important (6,413 M€ au 31/12/2006).

Exceptionnel exercice 2006, car le succès de cette année nous a permis de réaliser deux importants projets de croissance externe permettant à MG International de devenir le grand leader de la sécurité pour piscines privées et publiques :

■ **Acquisition de 70 % de la SARL Aqualife**, fabricant de couvertures automatiques pour piscines, MGI devient actif sur 80% du marché de la sécurité des piscines – qui se décompose en 60% alarmes pour piscines, 20% couvertures pour piscines, 10% barrières de sécurité, 10% abris de piscines. La première acquisition, Aqualife, société basée à Perpignan, a été réalisée en novembre 2006. La société Aqualife, créée en 2005, fabrique et commercialise des couvertures automatiques pour piscines. Elle est composée de 2 managers expérimentés (20 ans d'expérience dans le monde de la piscine) et d'une équipe administrative et de production de 4 autres personnes. Elle a réalisé en 2006 un CA de 910 K€ pour un résultat net de 94 K€.

■ **Acquisition (fusion et TUP) de la SA Vision IQ**, concepteur, fabricant et distributeur du système Poséidon. Vision IQ, société basée à Boulogne, a mis au point une solution de détection de la noyade en grand bassin. Ce système, basé sur la vidéosurveillance assistée par ordinateur, permet d'analyser les comportements des

nageurs et détecter les situations de noyade. Créée en 1995, cette société a procédé à des investissements lourds sur plusieurs années ayant créés des déficits comptables et fiscaux importants jusqu'en 2003. Les investissements réalisés depuis sa création ont permis à cette société de mettre au point un produit unique au monde, possédant une très grande avance technologique (nombreux brevets) et une grande fiabilité. Grâce à ce système, sept personnes ont pu être sauvées en quelques années. Composée de 16 personnes d'un haut niveau technique et scientifique, cette société permet au Groupe MG International de compléter son offre pour devenir le seul acteur de référence sur le marché de la sécurité des piscines publiques ou commerciales.

Parallèlement au formidable succès remporté par nos produits, cette année a connu des mois préoccupants symbolisés par les enquêtes et autres contrôles effectués par la CSC (Commission de Sécurité des Consommateurs) et la DGCCRF (Direction Générale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes). MG International, en tant que leader sur son marché a bien entendu fait partie des sociétés visées par ces travaux, et a entrepris de façon volontaire de lancer une campagne nationale d'information. Cette campagne visait à informer les utilisateurs des limites de ses produits et des cas possibles de non détection d'un poids de six kilos tombant perpendiculairement à la margelle dans certaines configurations de bassin. Cette campagne de vérification nous a amené à communiquer nationalement (générant au passage une forte baisse de notre cours de bourse suite à une reprise médiatique parfois maladroite) et à mettre en place un plateau d'appel visant à accompagner les utilisateurs dans leurs démarches de vérification des appareils.

L'année 2006 a été celle du succès confirmé du SensorPremium en France. Fleuron de la gamme Aquasensor, le SensorPremium souligne à la fois la prédominance de la marque Aquasensor sur le marché et la qualité du réseau commercial mis en place en France.

Pour la première fois de son parcours en bourse, MG International a réalisé une augmentation de capital visant à créer 158 030 actions permettant à la société de lever 7,2 M€.

Cette première augmentation de capital réservée a été réalisée au mois d'octobre, auprès d'investisseurs qualifiés ayant pu répondre à cette opération dans un délai court, rendu obligatoire afin de réaliser les deux opérations de croissance externe précitées.

MG International a connu la plus importante progression de cours parmi les valeurs Alternext dans les douze mois qui ont suivi la création de ce nouveau compartiment d'Euronext Paris (juin 2005 à juin 2006).

Accessoirement mais non sans fierté, notre entreprise a été élue par le magazine « l'entreprise » et Ernst&Young : plus belle entreprise de France (critères : croissance et rentabilité). Ceci est le fruit, au-delà de l'impact de la loi relative à la sécurité des piscines, du travail soutenu et passionné des équipes qui composent MG International.

Au niveau international, la société a effectué un travail d'information et de présentation de ses produits, souvent inconnus dans de nombreux pays.

L'année 2006 n'a pas généré de chiffre d'affaires significatif à l'export, mais a permis à notre société de nouer des relations commerciales d'envergure, qui devraient aboutir à certains développements dans des zones telles que les USA, le Canada, l'Espagne et plus largement l'Europe. Le Moyen Orient, peu prospecté en 2006, deviendra une zone de prospection dès 2007.

Il est néanmoins à noter que notre activité a connu un bon développement au Canada (CA : 146 K€) pour une première année pleinement opérationnelle. Le partenariat avec La Société de Sauvetage au Québec renforce l'excellente image du Groupe dans ce pays.

■ USA :

L'information majeure de cette année 2006 concernant nos exportations est sans aucun doute la publication et le vote de lois relatives à la sécurisation des piscines aux USA. En effet, en cette fin 2006, plusieurs états américains (Californie, New York et Connecticut) ont voté des lois visant à imposer l'installation d'un dispositif de sécurité sur les piscines parmi lesquels figure systématiquement l'alarme de piscines. Cette évolution réglementaire laisse entrevoir une ouverture de nouveaux marchés importants pour notre société avec en outre l'espoir d'une loi fédérale.

Afin d'être en mesure de vendre sur ces marchés, l'ensemble de nos produits ont passé avec succès la certification NSF (National Safety Foundation) vérifiant leur conformité aux normes ASTM et FCC, ainsi que la qualité de fabrication des produits.

L'un des faits marquants de cette année a été le recrutement en tant qu'agent exclusif d'un des principaux cadres du marché de la piscine US. Ce ressortissant américain a passé près de 15 années chez Pentair, N°1 mondial de la piscine, avant de rejoindre l'équipe MGI aux US afin d'y encadrer le développement commercial dès cette fin d'année 2006.

MG International a participé pour la première fois au salon de Las Vegas pour le lancement des activités du Groupe aux USA. Ce salon regroupe les principales entreprises mondiales du secteur de la piscine désireuses à la fois de se développer aux USA et d'entrer en contact avec des acheteurs et prospects du monde entier. Le groupe a présenté ses alarmes de piscines, le système Poseidon et le produit de traitement de l'eau Oxineo (voir infra).

■ Brésil :

Création d'une filiale au Brésil, MG Brasil : un lancement progressif et difficile de la filiale brésilienne créée en septembre 2006 du fait du protectionnisme brésilien. MG Brasil a recruté une équipe d'agents commerciaux et un animateur commercial local afin de démarrer la prospection en octobre 2006. D'octobre à décembre, du fait des retards de sortie de douane des appareils expédiés, les ventes ont été ralenties et la pénétration du marché a été rendue difficile. L'activité de cette société n'ayant pas été significative, une réflexion a été entreprise lors de ce dernier trimestre visant à déterminer la stratégie pour l'année 2007.

■ Espagne : MG Ibérica SL

Après une ouverture en 2005 et un lancement d'activité en 2006, la croissance de cette structure sur l'exercice a été décevante eu égard notamment aux difficultés de recrutement d'une équipe commerciale de qualité suffisante pour assurer le développement dans ce pays. Avec un chiffre d'affaire de 49 590 €, la société est à l'équilibre. Ce chiffre d'affaires non satisfaisant, la non représentation des produits sur les zones stratégiques importantes (Barcelone, Sud Est, Madrid), les retards dans la mise à disposition d'outils de communication, nous ont amené à réorienter radicalement notre action dans ce pays. Il est utile ici de rappeler que l'Espagne est le 2^e pays d'Europe par le nombre de piscines (700.000 officiellement).

Ainsi, il a été décidé de relancer l'activité fin 2006 en recrutant un directeur commercial local et une assistante commerciale expérimentés et un redéploiement dès le début de l'exercice 2007, avec l'augmentation de l'offre commerciale (alarme MGI et volets Aqua life). Par ailleurs un recrutement actif d'agents commerciaux et/ou salariés par le manager espagnol a été entrepris en fin d'année afin d'être opérationnel au début de la saison 2007.

■ **Filiales US** (Poseidon Technologies Inc.) et UK (Poseidon UK) :

Après sa fusion avec la société VisionIQ, système Poseidon, MG International retrouve dans son giron deux nouvelles filiales : Poseidon Technologies Inc. et Poseidon UK. Cette dernière, en contrat avec les clients anglais et australiens, est basée en Angleterre et ne possède à cette date pas de salariés. La filiale US, Poseidon Technologies Inc., dispose de deux salariés, techniciens expérimentés, en contact direct avec les 42 clients utilisateurs de notre système. Basée à Atlanta, cette société sera vraisemblablement amenée à se développer et constituera un point d'appui pour le groupe sur le marché américain.

PERSPECTIVES

■ **France :**

La proportion des piscines équipées en système de sécurité normalisé n'est que de 50% environ. Il reste donc à équiper environ 50% du marché. Il paraît plus raisonnable de penser que cette part du marché résiduelle (soit 450.000 piscines) sera équipée non pas en deux ans mais en trois ans du fait de la diminution de pression ressentie par les particuliers (date d'application au 1^{er} janvier 2006 mais peu ou pas de contrôle). Il convient de constater ainsi que 450.000 piscines sont potentiellement en infraction et que leurs propriétaires s'équiperont progressivement sous l'influence des assurances, des articles de presse ou encore de cas de noyades médiatisées car survenues dans des piscines non sécurisées.

Il est probable que 10 à 15% des bassins ne s'équiperont pas pour des raisons personnelles ou pratiques.

Ainsi, nous considérons qu'il existe un parc de 380.000 piscines à équiper et que 228.000 d'entre elles choisiront l'alarme de piscine (60% de part de marché de l'alarme piscine) sans compter les constructions nouvelles. Notre entreprise prévoit de maintenir sa part de marché à environ 55% face aux fabricants d'alarmes concurrents. Il resterait à notre groupe à équiper 125.000 piscines dans les 3 années à venir sur la base du parc existant. Ce chiffre se doit d'être réévalué de 55.000 nouvelles piscines par an. Celles-ci s'équipant majoritairement d'alarmes de piscines, plusieurs milliers d'alarmes MG International équiperont chaque année les nouveaux bassins avant leur mise en eau (obligation réglementaire).

La France devrait aussi connaître un accroissement de son chiffre d'affaires dans l'équipement des piscines publiques grâce à Poseidon. De plus, le recrutement de nouveaux commerciaux en Europe permettra de dynamiser les ventes dès 2008.

L'année 2007 devrait être l'année de la consolidation : maturité du marché français de l'alarme piscine, lancement de l'activité commerciale d'Oxineo – traitement des eaux de piscines sans produits chimiques (projet de rachat de la société suisse Adamant Technologies selon protocole d'accord signé en décembre 2006) sur le marché de la piscine haut de gamme, lancement de l'activité de la société Aqualife sur l'ensemble du territoire français, intégration des équipes des nouvelles structures, mise en place de système de gestion intégré à toutes les structures du Groupe... En résumé, une année de transition où les maîtres mots seront consolidation, structuration et lancement des nouveaux produits et des nouvelles offres.

L'année 2007 devrait retrouver la saisonnalité des années 2004 et 2005. En effet, l'effet « application de la loi relative à la sécurité des piscines au 1^{er} janvier 2006 » ne devrait pas se retrouver sur l'exercice 2007. Ceci a été d'ores et déjà perçu dans la forte baisse

d'activité du Groupe sur son activité alarmes pendant les mois de septembre à décembre 2006. Ainsi le groupe devrait reprendre ses ventes majoritairement entre avril et août de chaque année.

Le chiffre d'affaires de l'année 2007 devrait être généré majoritairement sur les activités de ventes alarmes en France et aux USA ainsi qu'aux ventes de Poseidon en France, USA et Europe.

La saisonnalité sera à pondérer dès 2008 avec le résultat des actions commerciales et le développement des nouveaux métiers tels que Poseidon aux USA et en Europe, de façon moins significative tels qu'Aqualife (volets roulants) ou Synéo (système de traitement des eaux de piscines publiques développé par Adamant , cf. infra).

■ USA :

Les années 2007, 2008 et 2009 devraient représenter les années de forte croissance sur le plus grand marché de la piscine du monde : les USA. En négociation sur 2006, pour un aboutissement attendu en 2007 et 2008, plusieurs accords commerciaux de distribution de nos produits d'alarmes sont attendus aux USA. Ainsi, notre chiffre d'affaires alarmes piscines devrait connaître un équilibre progressif entre l'Europe (France en tête) et les USA. Vu les nouvelles lois votées fin de cette année 2006 en Californie et dans l'état de New York imposant l'équipement des piscines, et le nombre de piscines construites aux USA chaque année, cette zone géographique semble devenir le relais naturel de notre croissance sur l'activité alarmes piscines. Il ressort de nos démarches export qu'un marché réglementé (ayant adopté une loi de sécurisation des piscines comprenant l'alarme) est bien plus dynamique et porteur qu'un marché non sensibilisé ou vierge de toute contrainte légale. Ainsi, les USA concentrent en cette fin d'année 2006 une partie importante de nos ressources export.

Le système Poséidon a lui aussi un fort potentiel de développement aux USA. Dans cette optique, notre Groupe prévoit d'embaucher des commerciaux en plus des deux techniciens basés à Atlanta, pour prospecter les quelques 70.000 piscines publiques et commerciales du pays dès la fin 2007. Un effort particulier sera également mené auprès de notre client historique sur place (YMCA of the USA) pour tenter de doper le nombre d'installations de systèmes sur son parc de 2300 piscines de type public ou commercial.

■ Reste du monde :

Les efforts de développement à l'international hors USA devraient se concentrer en 2007 et 2008 sur l'Europe (Espagne en tête), le Canada et le Moyen Orient. Le groupe restera attentif aux développements réglementaires en cours dans certains pays d'Amérique du Sud.

Une prise de conscience des risques de noyade en piscines privées et publiques se développe sur l'ensemble de la planète. Ainsi, il n'est pas à exclure, que certains pays adopteront, comme la France l'a fait fin 2003, une loi relative à la sécurité des piscines.

Notre activité soutenue à l'export depuis 2004 participe à cette prise de conscience et à la connaissance des systèmes de sécurité éprouvés et fiables telles que les alarmes.

Notre stratégie pour les années à venir est de renforcer notre position de leader de la sécurité des piscines en élargissant le nombre de marchés sur lequel nous vendons nos systèmes (AquaSensor, Poséidon, Aqua life) et de devenir, grâce au rachat programmé d'Adamant Technologies, un challenger innovant dans les solutions de désinfection et dépollution de l'eau.

■ Filiales et sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2006, MGI contrôle :

- MG Iberica : filiale à 80% de MG International (création)
- MG Brasil : filiale à 78% de MG International (création)
- Aqua life : filiale à 70 % de MG International (acquisition)
- Poseidon Technologies Inc. : filiale à 100% de MG International
- Poseidon UK : filiale à 100% de MG International

■ Rémunération des mandataires sociaux

Sur l'exercice 2006 de 17 mois les montants des rémunérations des mandataires sociaux sont :

Anthony Ginter, Président-Directeur Général : 178.510 €

Jean Jacques Morlet, Directeur Général Délégué : 182.082 €

■ Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Le 22 décembre 2006, la société MG International a signé un protocole d'acquisition sous conditions suspensives de 49 % du capital de la société suisse Adamant Technologies. Les conditions suspensives ont été levées au cours du premier trimestre 2007 et MG International a pris la présidence du CA de la société. Cette société a conçu, fabrique et commercialise un système unique au monde de traitement d'eau par électrochimie utilisant des électrodes dopées au diamant. Cette technologie exclusive a été développée initialement par le CSEM de Neuchâtel qui, après 7 années de recherches, a créé un spin-off (financé par un fond d'amorçage lui appartenant) nommé Adamant Technologies. Cette jeune société, créée en 2005, a mis au point plusieurs produits dont le plus connu à cette date est Oxineo. Ce dernier permet de désinfecter l'eau des piscines privées sans adjonction de produits chimiques en générant un large spectre de désinfectants, permettant de maintenir une qualité d'eau exemplaire tout au long de l'année. Cette solution est particulièrement adaptée au marché des piscines privées qui plébiscite de plus en plus les solutions de traitement d'eau sans chlore et sans autres produits chimiques. Ainsi dès 2007, MG International proposera à l'ensemble de sa clientèle française et internationale, au travers de ses réseaux commerciaux, une solution unique et innovante de traitement des eaux de piscine.

Dans le même temps, MG International a entrepris la création d'un réseau de revendeurs exclusifs pour commercialiser sa nouvelle alarme de piscine : Sensor Espio.

PRÉSENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

■ Examen des comptes et résultats

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 36.575.869 €

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 24.560.909 €, dont 1.576.328 € de dotation aux comptes d'amortissements et provisions.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 12.326.924 € ; quant au résultat courant avant impôts, tenant compte d'un résultat financier positif de 230.740 €, il s'élève à 12.557.664 € ;

Après prise en compte d'une dépréciation exceptionnelle aux amortissements, représentative de l'impôt théorique de 4.002.915€, le résultat exceptionnel s'établit à <3.981.974>.

Le poste impôt sur les sociétés enregistre 47.275 € de régularisation d'impôt sur 2005, une économie d'impôt sur la prime d'émission et un crédit d'impôts de 151 827 euros, soit un solde créditeur de 104 552 euros.

L'exercice clos au 31 décembre 2006 se solde par un résultat net de 8.680.242 €.

• Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 8.680.242 € et d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

Tableau d'affectation des résultats

	Affectations	Origines
report à nouveau antérieur	-	-
résultat de l'exercice	-	8.680.242
réserve légale	1.580 €	-
réserve spéciale des plus-values à long terme	-	-
dividende	-	-
autres réserves	8.678.662 €	-
report à nouveau	-	-

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons les distributions de dividende effectuées au titre des trois derniers exercices.

Exercices	Dividendes	Avoir fiscal	Revenu à déclarer
Exercice 07/2005	800.157 €	400.078 €	1.200.235 €
Exercice 07/2004	1.500.000 €	750.000 €	2.250.000 €
Exercice 12/2003	-	-	-

■ Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

■ Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Est joint au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des exercices clos depuis sa constitution(R225-102 code de commerce) :

K€	31/12/02	31/12/03	31/07/04	31/07/05	31/12/06
Chiffres d'affaires	57	416	7.486	17.933	36.575
Résultat d'exploitation	-5	-3	3.203	8.253	12.327
Résultat net	-5	-4	2.092	5.343	8.680

INFORMATIONS SOCIALES

À ce jour, l'effectif total est de 45 personnes. Au vu de la croissance de la demande, et la linéarité de l'activité sur les derniers mois de l'exercice, les salariés embauchés sous contrat à durée déterminée ont vu leurs contrats pérennisés au cours des semaines suivant la clôture.

À ce jour, l'effectif de l'entreprise est composé de 41 contrats à durée indéterminée et 4 contrats à durée déterminée.

Grâce à la culture d'entreprise, impliquant tous les salariés dans une vision partagée de l'objectif commun, l'absentéisme est quasi nul.

Près de 50% des salariés est composé de personnel féminin.

■ OPTIONS D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Conformément à l'article L. 225-184 du Code du commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice aucune opération au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées aux mandataires sociaux et au personnel n'a été réalisée.

CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant prendre connaissance du rapport général de notre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et s. du Code de commerce.

Nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales au sens de l'article L. 225-39 du code de commerce ont été communiqués aux administrateurs et aux commissaires aux comptes lors de la réunion du Conseil d'administration ayant arrêté les comptes de l'exercice.

Vous allez entendre, par ailleurs, la lecture du rapport établi par le Président de votre Conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission. A ce rapport est joint un rapport contenant ses observations sur le rapport de votre Président.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration